

LES NOUVEAUX CARDINAUX

Mgr Vincent Vannutelli, archevêque titulaire de Sardes et nonce à Lisbonne, est né à Genazzano, diocèse de Palestrina, le 5 décembre 1836. Après avoir fait d'excellentes études et s'être mis au service de la diplomatie du Saint-Siège, il eut à remplir, pendant les dernières années du pontificat de Pie IX, les fonctions de sous-secrétaire d'Etat. Sa Sainteté Léon XIII le nomma auditeur de la Rote, et par bref du 20 janvier 1880, il le préconisa archevêque titulaire de Sardes, en l'envoyant à Constantinople comme délégué apostolique et vicaire patriarcal. Trois ans après, il fut nommé internonce apostolique et envoyé extraordinaire au Brésil, mais diverses circonstances l'empêchèrent de se rendre à cette destination. Il fut alors envoyé en qualité de représentant de Sa Sainteté au couronnement du czar à Moscou et destiné ensuite à la nonciature apostolique de Lisbonne.

Mgr Vincent Vannutelli a rendu au Saint-Siège de très importants services alors que, se trouvant en Turquie, il contribua puissamment à la pacification complète des Arméniens et aux progrès de la religion. En Russie, il fut accueilli avec de grandes manifestations d'honneur par Alexandre III, qui lui conféra l'Ordre de l'Aigle Blanc. En Portugal, il prépara et assura la conclusion du Concordat relatif au primat de la couronne portugaise et du patriarcat de Goa aux Indes orientales. Bref, le succès a toujours répondu à ses hautes qualités de fine intuition, de tact et de prudence, si bien que son élévation au cardinalat assure au Sacré-Collège un précieux appoint d'expérience et de lumières, qui promet de ménager de nouveaux succès dans la tractation des grandes affaires de la cour de Rome.

Mgr Sébastien Galeati, archevêque de Ravenne, né à Imola le 8 février 1822, après avoir fait ses premières études dans sa patrie, vint les compléter brillamment à Rome à l'Université de la Sapienza, où il fut proclamé docteur dans l'un et l'autre droit. Se consacrant ensuite avec beaucoup de zèle au saint ministère, il fut vicaire général d'Aquapendente, chanoine théologal de la cathédrale d'Imola, député du séminaire et examinateur prosynodal de ce diocèse. Dans le consistoire du 4 août 1881, S. S. Léon XIII qui depuis longtemps avait eu l'occasion d'apprécier ses mérites, le préconisa évêque de Macérata et Tolentino; et, le 23 mars 1887, il le promut à l'archevêché de Ravenne, l'un des sièges les plus importants des Romagnes par son institution apostolique et par les pasteurs illustres qui s'y sont succédés depuis saint Apollinaire.